

Demierre Daniel
La Clamogne 12

Marsens le 13 décembre 2010

1633 Marsens

Commune de Marsens

1633 Marsens

Et personnellement;
A Monsieur le syndic,
A Madame la conseillère communale
A Madame la conseillère communale
A Monsieur le conseiller communal
A Monsieur le conseiller communal
A Monsieur le conseiller communal
A Monsieur le conseiller communal

Concerne: Accès et parc à la Clamogne

Madame, Monsieur, bonjour,

Dans le cadre de la construction de la route de la Croix, le réaménagement de l'accès à notre quartier de la Clamogne a été modifié supprimant une place de parc existante. Celle-ci à été remplacée par une place faite d'enrochements surplombant route et trottoir et construite par vos soins.

Pour vous informer, je vous ai écrit plusieurs lettres et je suis venu discuter avec Mr secrétaire communal des dangers que représentaient cet endroit que je vous répète volontiers:

- La visibilité de l'obstacle à cet endroit n'est pas suffisante; des véhicules peuvent confondre la place avec la sortie sur la route de la Croix.
Confirmant mes inquiétudes un accident est survenu. Un véhicule est tombé de cette place sur le trottoir.
Il s'est produit à quelques secondes du passage des enfants qui rentrent de l'école.
- J'ai alors attiré à nouveau votre attention sur ce problème et vous avez installé un poteau de récupération en guise de bordure. Aujourd'hui cette installation ne résout pas les problèmes de visibilité de la place et crée un nouveau danger. On risque d'y trébucher et de tomber.
- Des enfants déboulent sur la route de la Croix utilisant un sentier (droit de passage) alors qu'il y a la possibilité de passer sans restriction à 4 m de là. Je sais que vous êtes les mieux placés et que vous avez les outils pour fermer ce passage qui n'est plus d'aucune utilité et qui ne représente plus qu'un danger.

J'ai bien reçu votre dernière lettre du 18 novembre 2010 et je vous en remercie. Vous n'avez pas

voulu entrer en matière et vous avez considéré cette affaire comme classée définitivement. Malgré tous mes efforts je n'ai pas trouvé satisfaction auprès de votre autorité et je ne peux malheureusement que constater votre désintérêt pour la sécurité de vos concitoyens et que vous refusez de prendre vos responsabilités.

Je pense que vous n'avez pas bien compris les enjeux de mon engagement dans cette affaire . Aujourd'hui en tant que maîtres d'oeuvre c'est vous qui avez les clés de la solution de ces problèmes et qui ne les avez pas tous pris en considération dans la réalisations de votre ouvrage.

Nous sommes les principaux usagers de ces lieux et somme confrontés journallement à ces problèmes. Au delà d'un intérêt général ou les nombreux passants à cet endroit sont des enfants je veux également protéger les êtres qui me sont chers. Je ne voudrais pas qu'il leur arrive malheur. Si cela devait arriver par votre négligence, et par votre mépris de problèmes simples et faciles à remédier, vous en serez ,

Monsieur le syndic,

Madame la conseillère communale,

Madame la conseillère communale,

Monsieur le conseiller communal,

Monsieur le conseiller communal,

Monsieur le conseiller communal,

Monsieur le conseiller communal,

vous en serez personnellement responsables

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agrée , Mdame, Monsieur, mes bonnes salutation.

Dans la mesure du possible cette lettre sera lue à l'assemblée communale de ce jour.

Copie: Monsieur le préfet de la Gruyère

Monsieur